

---

---

# Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact

**Projet d'installation du gazoduc Bécancour  
par la Société en commandite Gaz Métropolitain**

**Dossier 3211-10-08**

**Le 5 novembre 2003**

---

---



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis sur la recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en commandite Gaz Métropolitain répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle émise pour ce projet.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement (MENV) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure réalisées à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et finalement la recommandation au ministre.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2003-04-23	Réception de l'avis de projet au MENV
2003-05-01	Transmission de la directive à l'initiateur
2003-09-08	Réception de l'étude d'impact au MENV
2003-09-15 au 2003-10-16	Consultation intra et interministérielle sur la recevabilité de l'étude d'impact
2003-10-14	Transmission des questions et commentaires à l'initiateur dans le cadre de la recevabilité de l'étude d'impact
2003-10-28	Réception des réponses de l'initiateur aux questions et commentaires

### 2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à construire et à exploiter un gazoduc, depuis la canalisation principale du Gazoduc TQM situé sur la rive nord du fleuve à proximité de l'autoroute 40 jusqu'au parc industriel et portuaire de Bécancour. Ce gazoduc, d'une longueur d'environ 16 km, alimentera un nouveau client, l'usine de cogénération de TransCanada Énergie devant entrer en service en 2006. Le gazoduc Bécancour permettra également d'assurer l'approvisionnement actuel et futur des clients du parc industriel de Bécancour.

Les principales caractéristiques techniques sur du projet sont :

- une conduite de 508 mm (20 po) de diamètre extérieur;
- une pression maximale d'opération de 7 070 kPa (1 025 lb/po<sup>2</sup>);
- une emprise permanente de 23 mètres de largeur (environ 75 pi);
- deux postes hors terre (points de départ et d'arrivée) de 100 m x 100 m chacun;
- quatre vannes de sectionnement de 7 m x 7 m (à l'intérieur de l'emprise).

La traversée du fleuve Saint-Laurent, sur une distance de près de 3 km, est l'élément technique et environnemental le plus complexe du projet. L'initiateur compte faire cette traversée du fleuve par forage directionnel (sous fluvial) dans la mesure où cela s'avère techniquement réalisable. Des travaux en tranchée (avec dragage) ne peuvent toutefois pas être exclus et doivent être considérés lors de l'évaluation des impacts.

### 3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été réalisée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère de l'Environnement, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de la Mauricie;
- la Direction régionale du Centre-du-Québec;
- la Direction du patrimoine écologique et du développement durable;
- du Centre d'expertise hydrique du Québec;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Ressources naturelles (secteur énergie);
- le ministère des Transports;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (secteur agricole);
- la Société de la faune et des parcs du Québec;
- le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

L'avis sur la recevabilité de l'étude d'impact a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- GAZ MÉTROPOLITAIN. *Projet Gazoduc Bécancour, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 1, Rapport principal*, septembre 2003, pagination multiple;
- GAZ MÉTROPOLITAIN. *Projet Gazoduc Bécancour, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 2, Documents annexes*, septembre 2003, pagination multiple;
- GAZ MÉTROPOLITAIN. *Projet Gazoduc Bécancour, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 3, Cartographie du tracé, Inventaire du milieu/Mesures spécifiques de mitigation*, septembre 2003, pagination multiple;

- GAZ MÉTROPOLITAIN. *Projet Gazoduc Bécancour, Étude d'impact sur l'environnement, Addenda*, octobre 2003, pagination multiple.

L'exercice d'évaluation a soulevé un certain nombre de questions et de commentaires. Ils ont été transmis à l'initiateur du projet pour qu'il y donne suite. Ces renseignements supplémentaires portaient notamment sur les méthodes de construction dans le fleuve, sur l'analyse de risques d'accidents technologiques et sur certains impacts et certaines mesures d'atténuation. L'initiateur a répondu à ces questions et commentaires dans un addenda à l'étude d'impact déposé le 28 octobre 2003.

## **RECOMMANDATION AU MINISTRE**

À la suite de l'examen des documents fournis par l'initiateur et des commentaires issus de la consultation intra et interministérielle, nous considérons que l'étude d'impact et les autres documents déposés par l'initiateur répondent de façon satisfaisante à la directive ministérielle émise pour ce projet.

Par conséquent, le ministre peut rendre publique l'étude d'impact déposée et indiquer à l'initiateur du projet d'entreprendre l'étape d'information et de consultation publiques.

### ***Original signé par :***

Nathalie Martel  
Chargée de projet  
Service des projets en milieu terrestre